

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 juin 2007

-----  
AUJOURD'HUI vingt deux juin deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Louis VIRGOULAY, Djamel IBRAHIM-OUALI, Danielle AUROI, Gérard BOHNER, Yves CARROY, Patricia GUILHOT, Christine PERRET, Eric SEVRE**

**Excusé(e)s :**

**Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Jean-Yves FAFOURNOUX, Paule OUDOT**

**Absent(e)s :**

**Fatiha AMARA**

**Secrétaire :**

**Paula RIBEIRO**

*Monsieur ADENOT est élu Président de séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2006).  
Monsieur ROLLE et Madame LAFAYE sont présents à partir de la question n° 2, Madame LAFAYE ayant donné pouvoir pour la question n° 1.*

-----

## **ETUDES PRE OPERATIONNELLES D'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT SUR LE SECTEUR DE LA GARE**

-----

Rapporteur : Monsieur Dominique ADENOT

Par délibération du 23 juin 2006, le Conseil Municipal avait validé l'engagement d'un programme d'Intérêt Général sur un périmètre défini par les Boulevards extérieurs élargi jusqu'aux quartiers de la Gare et de Vallières.

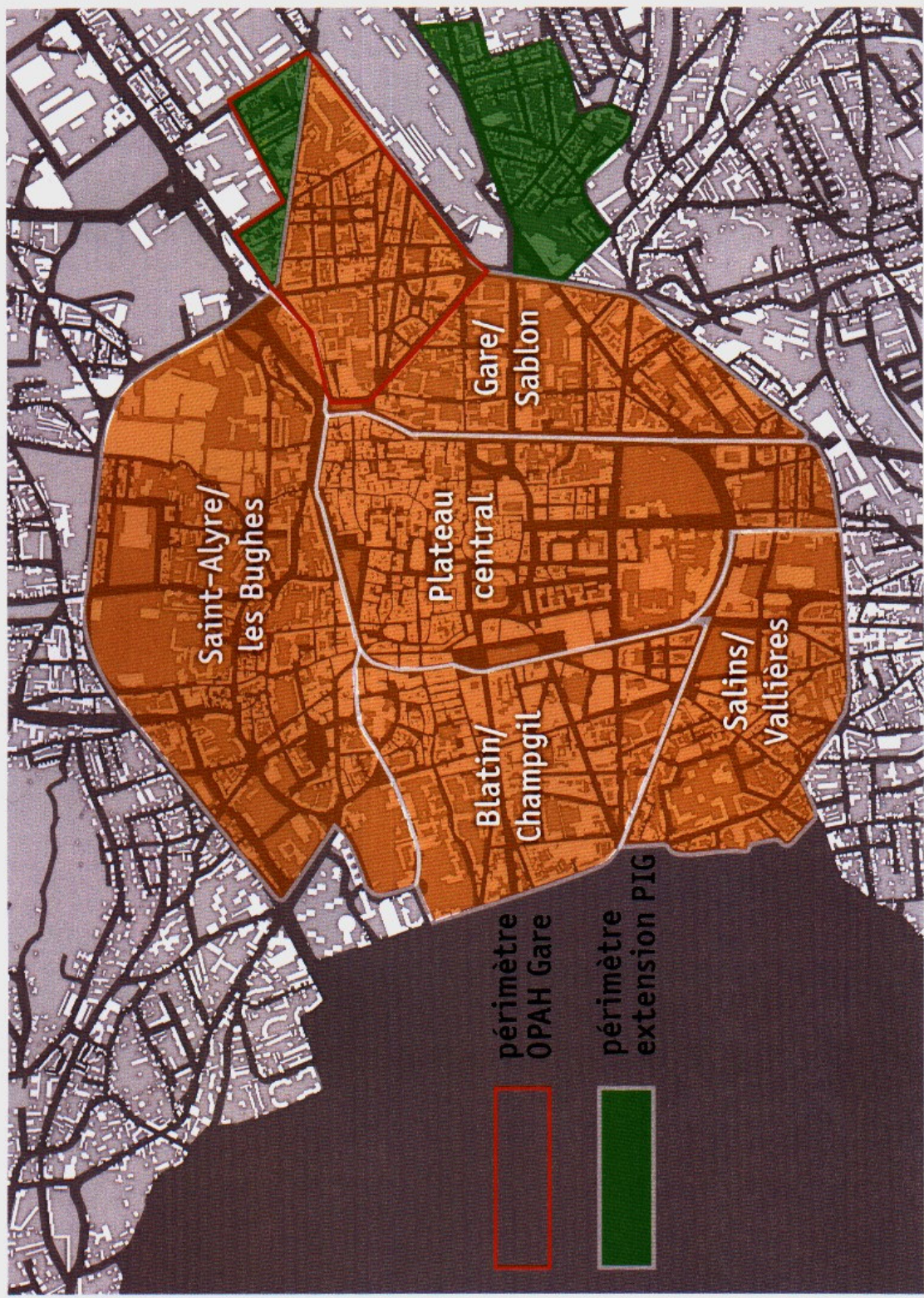
Conformément au Programme Local de l'Habitat et aux conclusions d'une étude réalisée par les Services de l'Etat, le quartier de la Gare avait été repéré comme prioritaire par rapport aux actions à conduire en matière d'amélioration de l'habitat privé.

Afin de déterminer ces actions et de permettre de les mener à bien, il convient aujourd'hui de mettre en évidence d'une manière plus précise :

- les caractéristiques du quartier par un diagnostic de l'habitat, de son occupation et de son environnement,
- les besoins des propriétaires et des occupants,
- les attentes de partenaires locaux,
- la volonté d'initiatives privées sur le patrimoine bâti, dans le respect de la qualité architecturale,
- les interventions publiques sur le patrimoine et l'aménagement urbain.

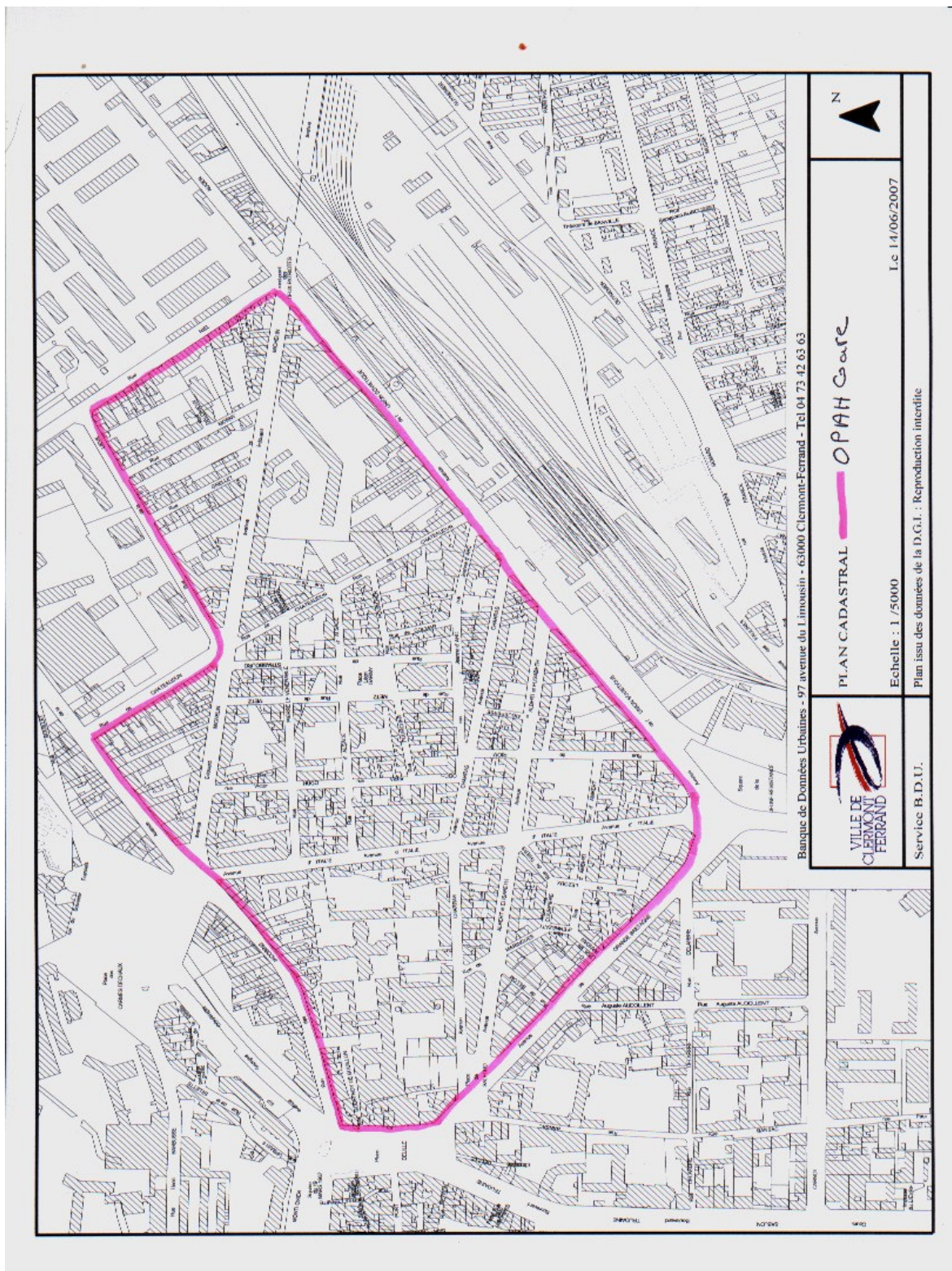
Je vous propose donc, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de ces études et notamment :

- à lancer une consultation en vue du choix d'un prestataire pour accomplir cette mission,
  - à signer avec celui-ci un marché d'une durée de 8 mois pour un montant estimatif de 60 000 €,
  - à inscrire au budget le complément de crédit nécessaire, après le résultat de l'appel d'offres,
  - à solliciter de l'Etat les subventions susceptibles d'être obtenues,
- à demander à Monsieur le Préfet, la création d'un Périmètre de PIG élargi annexé à la présente délibération, selon le plan ci-joint, où des indices de précarité importants ont été relevés.



périmètre  
OPAH Gare

périmètre  
extension PIG



## DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 juillet 2007

Pour le Maire et par délégation,  
Dominique ADENOT